

- Habitants du Cézallier,
 - Nous qui y vivons, qui y travaillons,
 - Familles et amis,
 - Touristes qui venez chercher du repos,
 - Vous qui nous aidez à rester au pays par votre fidélité,
 - Visiteurs de la fête de l'Estive,
- Amoureux du pays, de la nature et de nos grands espaces ...

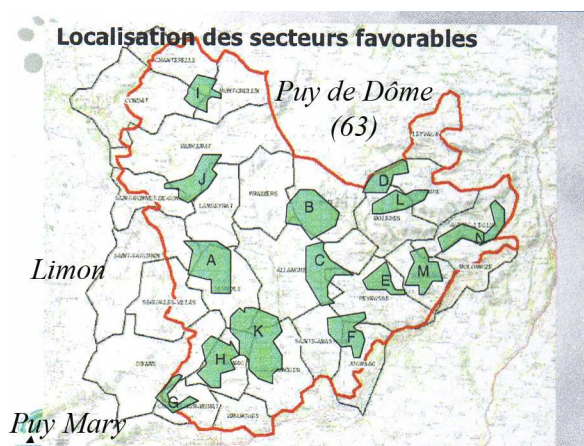
Aujourd'hui

Le CÉZALLIER est-il en DANGER ?

Pourra-t-on encore y vivre ?

Dans quelles conditions ?

De nombreux projets d'implantation de parcs éoliens sont actuellement à l'étude dans le Cézallier. La carte communiquée par le Parc Naturel des Volcans d'Auvergne en témoigne.



Sites :

Communes concernées :

- | | |
|---|--|
| A – Montagne de Gromont | (Ségur, St-Saturnin, Vernols) |
| B – Montagne de Fortunier Haut | (Pradier, Vèze, Allanche) |
| C – <u>Puy de Mathonière (le permis est déposé en préfecture)</u> | (Allanche) |
| D – Bois de Barthonnnet | (Laurie, Molèdes, Vèze) |
| E – Le Bru Ouest | (Peyrusse, Charmensac) |
| F – Recoules | (Joursac – Recoules) |
| G – Entremont | (Dienne, Chastel-sur-Murat) |
| H – Montagne de Courine | (Chavagnac, Virargues, Dienne) |
| I – Bois des Champs | (Condat, Chanterelle, Montgreleix) |
| J – Les Salesses | (Marcenat, Landeyrat, St-Bonnet de C.) |
| K – Bois de la Pinatelle | (Chalinargues, Chavagnac, Vernols, Allanche) |
| L – Les Coins | (Laurie, Molèdes) |
| M – Le Bru Est | (Charmensac, Aurillac-l'Eglise) |
| N – Plaine de la Bousseleouf | (Aurillac-l'Eglise, Molompize, Massiac) |

Or il faut compter aussi la partie du Cézallier située dans le Puy de Dôme (Anzat-le-Luguet, Ardes-sur-Couze, Ste-Alyre-ès-Montagne) ainsi que le plateau du Limon voisin (St-Saturnin)... Combien de projets seraient susceptibles d'aboutir ?

Aujourd'hui, des parcs éoliens existent dans nos montagnes d'Auvergne. Ce n'est plus une question d'opinions théoriques, mais une réalité concrète et vécue au quotidien par des gens de chez nous. Voici ce qu'est en train de devenir la Margeride :

- Le parc de la Fageole est à 18 Km à vol d'oiseau du Puy de Mathonière (5 éoliennes de 3MW, de 150m de haut à 1100m d'altitude)
- Le parc d'Ally-Mercoeur (43) est à 25 Km du même Puy de Mathonière. (26 éoliennes de 1,5MW, 120m de haut, à 1000m, sur 6Km)

- Entre ces deux parcs, visibles de nos sommets du Cézallier, des permis de construire ont été accordés pour 3 autres parcs éoliens à Talizat-Rézentières, Rageade et la Chapelle-Laurent... d'autres parcs pourraient être construits à Rézentières-Vieillespesse, Chaulhac (48) (Le Puy de Mathonière est ce sommet visible du Bourg d'Allanche à 1294m d'altitude)

En sera-t-il de même pour le Cézallier ?

1- Que penser des éoliennes ?

Une énergie propre ?

Le vent est propre.

Un parc éolien l'est beaucoup moins. Il s'agit d'**implantations industrielles de grande envergure**, en pleine nature ou à proximité des habitations. L'impact sur l'environnement est très important, spécialement en zone de montagne et dans des prairies d'estives du Cézallier.

Le vent ne souffle pas en continu. Or pour assurer la continuité de l'alimentation du réseau, il faut faire appel à d'autres sources de production d'électricité. En France, pour des raisons techniques, on engage dès à présent la construction de **nouvelles centrales thermiques** à fioul, **gaz** et même **charbon** afin de permettre l'extension du parc éolien. D'où **une nouvelle source de CO2**.

Une énergie gratuite ?

Le vent est gratuit, mais l'implantation et le fonctionnement des parcs éoliens **est très coûteux**, pour un très faible rendement. Ce sont donc les contribuables et les abonnés à EDF qui paient le surcoût... Les éoliennes sont surtout **très lucratives** pour ceux qui les installent.

Une énergie renouvelable ...

Certes, le vent est renouvelable, mais les éoliennes sont aussi à renouveler. Compte tenu des conditions climatiques de nos montagnes, et du vieillissement moyen des installations (guère plus de 15 ans), nous pouvons déduire que les éoliennes du Cézallier, entre 1000 et 1300m d'altitude dépasseront difficilement dix saisons... Leur renouvellement sera probablement pour bientôt !

2- Quelles sont les conditions de vie à proximité des éoliennes ?

1- Ces **machines géantes** occupent l'espace et vous dominent à longueur de temps... leur mouvement est exaspérant. Elles créent un climat de stress.

2- **Le bruit** est changeant, multiple, il est toujours et partout présent, insidieux, parfois c'est un vacarme. Le bruit est le plus grand sujet de plainte des riverains de tous les parcs éoliens.

3- **Les nuisances** sont très nombreuses, flashes clignotants la nuit, ombres stroboscopiques des pales, problèmes de santé, dépression... Beaucoup souffrent d'insomnies. La crainte d'accidents crée un sentiment d'insécurité...

4- **Pour les éleveurs** : Pénibilité du travail sous ces machines bruyantes et toujours en mouvement. Stress ou peur des animaux dans les estives.

5- **rupture du lien social** : Les éoliennes sont implantées grâce à l'engagement des municipalités et des propriétaires fonciers. Or tous subissent les nuisances. **Si les municipalités espèrent des retombées financières, les nuisances et les conflits bien compréhensibles dans la population, font perdre tout bénéfice.** Certains souhaiteraient partir, s'ils le pouvaient... La valeur de l'immobilier est en forte diminution. Les estivants écourtent leurs séjours....

6- Selon toute vraisemblance, le **démantèlement des installations** incombera aux propriétaires des terrains. Or le coût peut être estimé de 3 à 5 fois le total des loyers perçus sur 15 ans ... La collectivité sera contrainte d'y contribuer ou bien on verra pour longtemps des éoliennes rouillées sur nos montagnes.

Le mieux est d'aller voir sur place.

Il faut y aller un jour de vent moyen, y **passer la journée pour commencer à comprendre** ce que les riverains vivent à longueur de temps et ne pas oublier que lorsque l'on repart, eux restent et continuent de subir.

Seul un bilan aussi négatif explique les plaintes qui se multiplient autour des parcs éoliens. Il ne s'agit pas «d'anti-éoliens» mais de gens qui «ni pour ni contre» ont découvert, trop tard, la réalité qui leur est «tombée dessus » : la face cachée du dossier.

Ally (43) - 26 machines dominent la vie des habitants

Or cette réalité est difficile à imaginer pour qui n'en a pas fait encore l'expérience, tant le gigantisme des machines est inimaginable ainsi que la multitude des conséquences.

Il est urgent que **tous les maires** du Cézallier informent leurs administrés de **leurs intentions** (Les maires ont pouvoir de favoriser ou de suspendre les projets) ; et expliquent précisément l'état des projets, car les conditions de vie de chacun en dépendent.

Il est urgent **qu'une information, indépendante des promoteurs éoliens** (financièrement intéressés) soit largement diffusée dans toute cette région du Cézallier comprenant les Cantons d'**Allanche**, **Condat-Marcenat**, **Murat** et **Massiac**.



Photo prise sans trucage

Pouvons-nous laisser saccager les monts du Cézallier ? OUI ou NON ?

Quels Grands Espaces allons-nous laisser en héritage à nos enfants ?

Adhérez à l'Association de Sauvegarde NOM : _____ Prénom : _____

du Cézallier :

Adresse : _____

«Autant en emporte le vent»

Les Prades

Tel : _____ Email : _____

15160 Landeyrat

Cotisation : 10 € pour l'année 2007 à « Autant en emporte le vent »

